

Nouméa, le 22 février 2018

Port Autonome de Nouvelle Calédonie

Capitainerie du Port de Nouméa

Dossier suivi par : JP Mengin

Tel : 20 50 10

Mél : policeportuaire@noumeaport.nc

AVIS AUX USAGERS n° 02-2018
PORT DE NOUMÉA /Terminal Conteneurs /POSTE DE CONTRÔLE
Travaux de réfection des locaux existants
à compter du **26 février 2018**

Les usagers du port de Nouméa sont informés que des travaux de réfection sont programmés dans les locaux du poste de contrôle d'accès au terminal conteneurs du PANC

à compter du lundi 26 février 2018

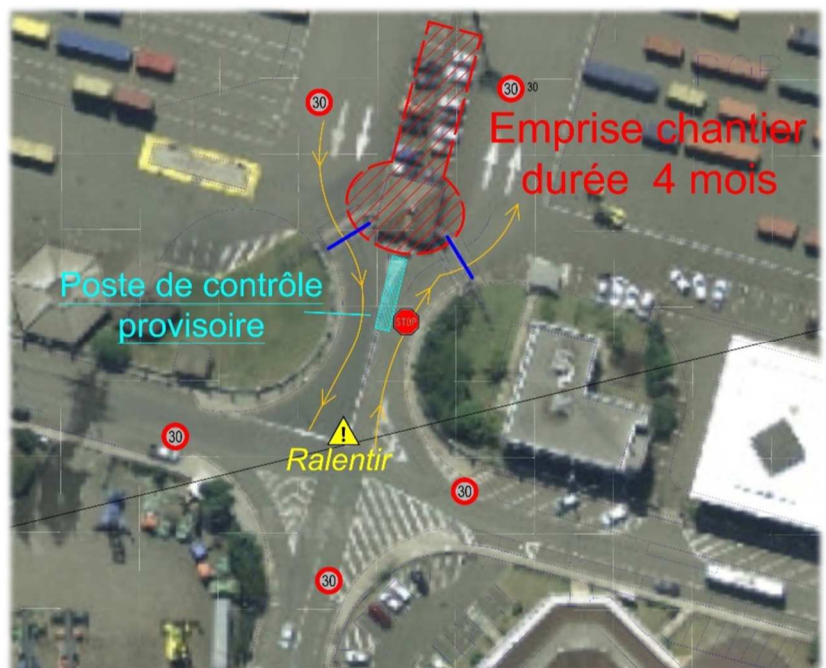
-durée estimée des travaux :4 mois

Un poste de contrôle temporaire sera disposé, sur la voie en avant du poste existant.

Les contrôles d'accès s'effectueront de la même manière (les barrières sont conservées)

Il est demandé aux usagers de :

- respecter la vitesse réglementée sur le port (30km/h -article 45 du règlement), et notamment, à l'approche du poste de contrôle
- respecter la zone d'emprise du chantier (hachures rouges sur le plan) interdite au public.



Nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration.

La Police Portuaire

